COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Manifestation du 24 octobre : la Préfecture de police a cherché l'affrontement

L'Observatoire parisien des libertés publiques a déployé deux équipes d'observateur·ices sur le terrain lors de la manifestation du samedi 24 octobre de 12h30 à 22 heures, d'abord sur le secteur interdit de la Place de la Bastille puis sur le trajet Porte d'Italie à Porte de Vincennes. Alors que des centaines de milliers de personnes ont défilé pacifiquement, l'Observatoire dresse un constat accablant : la stratégie déployée sous l'autorité directe du préfet de police de Paris a cherché à déclencher des tensions et des affrontements et mis gravement en danger l'intégrité physique des manifestant·es.

INTERDIRE LA MANIFESTATION, EMPÊCHER LE CONTRÔLE DU JUGE ET CRÉER LA CONFUSION

La première stratégie de tension constatée est administrative : en prenant un arrêté d'interdiction trop tard pour qu'il soit contesté, le préfet de police a créé la confusion chez les manifestant·es qui, quelques heures avant le début de la manifestation, ne savaient toujours pas où défiler. Cette pratique n'est pas nouvelle, et l'Observatoire la dénonce encore : le tribunal administratif de Paris avait déjà constaté et sanctionné des pratiques de publication tardive, notamment en 2023. En publiant son arrêté à la dernière minute, le préfet neutralise la possibilité de contester un arrêté d'interdiction de manifester disproportionné, voire abusif : il rend tout contrôle du juge illusoire.

L'arrêté d'interdiction a certes été contesté devant le tribunal administratif, mais la juge des référés a considéré que, faute de délai suffisant pour communiquer en temps utile une éventuelle suspension de la mesure aux parties concernées, la requête devait être rejetée[1]. La préfecture s'est pourtant prévalue d'une victoire devant le tribunal administratif, annonçant au haut-parleur à répétition à Bastille que le juge avait donné raison aux autorités, annonces documentées par notre équipe d'observation.

C'est dans ce contexte qu'un dispositif policier a été déployé place de la Bastille pour verbaliser les quelques manifestant·es désorienté·es, les passant·es, qui se voyaient palpé·es, fouillé·es, voire sanctionné·es d'une amende de 135 euros pour participation à une manifestation interdite, même lorsque les personnes ne portaient aucun signe revendicatif sur elles.

Des contrôles étaient exercés dans toute la zone : toute personne sortant d'une station de métro se faisait automatiquement contrôler et ses affaires étaient fouillées, dans un climat particulièrement anxiogène.

Nous avons vu, dans cette publication si tardive qu'elle empêchait tout recours effectif, une première expression de la stratégie de tension organisée par la Préfecture de police. Une stratégie mise en œuvre par l'ensemble du dispositif policier contre la manifestation du 24 octobre.

1 https://opendata.justice-administrative.fr/recherche/shareFile/TA75/ORTA_2632855_20261024

DES PROVOCATIONS ET UN EFFET « ENTONNOIR » D'UN CORTÈGE MASSIF ET PACIFIQUE

La première équipe s'est rendue Porte d'Italie pour y constater un cortège massif, avec une ligne d'agents des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) située d'abord à environ 100 mètres de la tête de cortège. Au bout de quelques minutes, les CRS sont venus coller la tête de cortège pour imposer leur rythme.

En forçant le cortège à s'arrêter, puis reprendre, avant de s'arrêter à nouveau, de façon répétée pendant plusieurs heures, sans aucune explication sur les manœuvres - qui apparaissaient donc comme parfaitement arbitraires - les forces de l'ordre ont fait le choix de créer des tensions largement évitables.

A cette stratégie de face à face s'ajoutaient le déploiement d'un drone mais surtout d'un hélicoptère dont le surplomb à l'arrivée de la manifestation à Porte de Vincennes pouvait donner l'impression d'une scène de guerre…

Alors même que le défilé s'est déroulé dans le calme sur la totalité du parcours, la préfecture de police avait fait le choix de l'intimidation permanente.

PIÉGEAGE DE LA FOULE ET DISPERSION CHAOTIQUE ORDONNÉES PAR LA PRÉFECTURE

Le choix préfectoral de diriger un cortège particulièrement massif vers une zone d'arrivée totalement sous-dimensionnée relève d'une irresponsabilité coupable. Le préfet de police a sciemment organisé l'engorgement de la place pour repousser la foule dans un piège.

Par la suite, alors que le cortège massif continuait d'affluer depuis le boulevard Soult et se déversait vers l'avenue de Saint-Mandé, une seule sortie piétonne était prévue, rue des Maraîchers. À 17h pourtant, un escadron de gendarmes mobiles venait se positionner dans la rue et empêcher les manifestant·es d'utiliser cette sortie, laissant comme unique possibilité de revenir à contre sens de la manifestation.

Les forces de l'ordre présentes sur place étaient incapables d'indiquer un lieu de sortie aux manifestant·es cherchant à se disperser alors que la porte de Vincennes était noyée sous les gaz.

UN DÉFERLEMENT DE VIOLENCE INJUSTIFIÉ ET UNE DÉMESURE DES MOYENS

Une fois la foule bien compacte sur le cours de Vincennes, alors que la manifestation était calme hormis le jet de deux projectiles tombés à côté des forces de l'ordre, l'équipe a assisté à un premier gazage massif, presque immédiatement combiné à l'usage du canon à eau (à 17h23 puis 17h24). L'Observatoire dénonce la non nécessité d'un usage de gaz aussi massif et indiscriminé, sur une foule calme. La manœuvre était incompréhensible, non nécessaire, et donc illégale.

L'équipe a constaté que c'est ce premier usage de la force qui a fait exploser les tensions et généré des affrontements.

La deuxième équipe ayant rejoint le cours de Vincennes, nos observateur·ices ont ensuite documenté les exactions et les comportements brutaux des différentes unités engagées, notamment :

- **Usage dangereux de grenades GL-304 par la 12ème Compagnie d'Intervention (CI) :** Les unités de CI ont fait un usage aveugle et abusif de grenades assourdissantes, connues pour leur potentiel mutilant[2], jetées sans motif au milieu des manifestant·es. Plusieurs de nos vidéos témoignent de lancers hasardeux, sans aucune nécessité.

- **Charges violentes de la BRAV-M :** Fidèle à ses pratiques d'intimidation violentes, la BRAV-M a chargé des personnes de dos. Une victime violemment percutée par les agents, sans sommation préalable, est restée de longues minutes au sol sans prise en charge. L'équipe a aussi été témoin d'une clé d'étranglement sur une jeune manifestante.

- **Tirs de grenades lacrymogènes sans justification :** De nombreuses vidéos prises par les deux équipes d'observation montrent des gendarmes et des agents de CI lancer et tirer des grenades lacrymogènes alors qu'aucun danger ne semble le justifier. Ces mêmes agents de CI ont par ailleurs fait usage de gaz lacrymogènes dans un hall d'immeuble, afin d'en déloger des personnes s'étant abritées.

- **Déploiement répressif disproportionné :** face à une population pacifiquement rassemblée, la Préfecture a déployé un arsenal de guerre : drones, hélicoptère, 2 canons à eau, plus de 40 véhicules de gendarmerie, au moins 3 unités de CI et plus de 150 CRS. Nos équipes ont documenté la présence de nombreuses armes de type fusils d'assaut (FAMAS,HK MP5, HK G36) qui, à notre avis n'ont aucune place dans le maintien de l'ordre et visent à considérer les manifestants comme un adversaire militaire.

Rien ne peut justifier ces pratiques de violence et d'escalade des tensions contre un cortège pacifique.

L'Observatoire rappelle au Préfet de police de Paris que le maintien de l'ordre ne saurait être un permis d'agresser les citoyen·nes ni d'entraver l'exercice fondamental de la liberté de manifester.

Face à cette surenchère sécuritaire et ces choix tactiques mettant en danger la sécurité des manifestant·es présent·es, l'Observatoire exige à nouveau l'interdiction de l'usage d'armes classées matériel de guerre en manifestation, ainsi que l'ouverture d'enquêtes judiciaires et administratives sur la responsabilité directe de la chaîne de commandement et du Préfet de police.

2 https://www.lemonde.fr/societe/video/2026/10/20/nouvelle-grenade-des-images-verifiees-du-17-octobre-montrent-que-la-gl-304-continue-de-blesser_6797958_3224.html